



VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

A la requête de SELARL LGA, immatriculée au RCS Bergerac sous le numéro D 444 762 330, dont le siège social est sis 37 Rue du Professeur Pozzi, 24100 BERGERAC, représentée par son co-gérant en exercice, représentée par son co-gérant Maître Nicolas LEURET, demeurant Résidence Le Mercurial, 78 avenue Victor Hugo, 24000 PERIGUEUX, es-qualité de **mandataire liquidateur de Monsieur Jean-Claude Francis DELPECH**, né à PROISSANS (24) le 19/03/1961, demeurant La Millade – 24200 PROISSANS, nommée à cette fonction suivant jugement du Tribunal de Grande instance de PERIGUEUX siégeant au titre de la compétence du Tribunal de commerce de Sarlat en date du 18/07/2008, ayant pour Avocat constitué Maître Aurélie GIRAUDIER, Avocat au Barreau de Bergerac, membre associé de la SELARL JURIS AQUITAINE, demeurant 52 Avenue du Président Wilson 24100 BERGERAC, au Cabinet de laquelle il est fait élection de domicile, il sera procédé à la vente :

Lot n°1 : Terres agricoles (avec hangar) situées sur la commune de PROISSANS (24200), lieudit La Millade cadastrées Section AK n° 63, 64, 65, 246, 81, 82, 87,88, 95, 96, 97, 98, 100, 103, 129, 240, 253, soit une contenance totale de 09 HA 02 A 13 CA, sur une mise à prix à **40.000 €** avec faculté de baisse de mise à prix de 40 %, à défaut d'enchère, soit sur une nouvelle mise à prix de **24.000 €**. **Occupation matérielle des lieux**

Lot n°2 : Terres agricoles et forestières situées sur la commune de PROISSANS (24200), lieudit La Cause, Les Clauzels, Moulin de Fageat, cadastrées Section AK n°41,42,43,151,153,154, Section AP n° 183,184, Section AO n°105, soit une contenance totale de 5 HA 13 A 34 CA sur une mise à prix à **15.000 €** avec faculté de baisse de mise à prix de 40 %, à défaut d'enchère, soit sur une nouvelle mise à prix de **9.000 €**.

Lot n°3 : Terres agricoles et forestières situées sur la commune de PROISSANS (24200), lieu-dit Pech Courounel, cadastrées Section AE n°78,86,89,102,123,165, soit une contenance totale de 3 HA 57 A 39 CA, sur une mise à prix à **7.000 €** avec faculté de baisse de mise à prix de 40 %, à défaut d'enchère, soit sur une nouvelle mise à prix de **4.200 €**.

Lot n°4 : Terres agricoles et forestières situées sur la communes de PROISSANS (24200) lieu-dit Pech de Latour et Les Empeytoux cadastrées Section AC n°123,181,182,203,204,349, Section AE n°74, et sur la commune de SAINT CREPIN ET CARLUCET (24590) lieu-dit Les Places, section AT n°77, soit une contenance totale de 4 HA 71 A 07 CA sur une mise à prix de **3.000 €** sans faculté de baisse

Lot n°5 : Terres agricoles et forestières sur la commune de PROISSANS (24200) lieu-dit Le Communal de Lascour cadastrée Section AI n° 348 et SAINTE NATHALENE (24200) lieu dits Moulin de Rigal – Fon d'Aubec Nord, cadastrées Section A n° 1095, 1097, 1103. 2049, 2050. Soit une contenance totale de 3 HA 47 A 80 CA, sur une mise à prix de **3.000 €** sans faculté de baisse,

Frais de vente en sus payables par l'adjudicataire, entre les mains et sur quittance de l'Avocat poursuivant, sous peine de réitération des enchères. L'adjudication aura lieu à l'audience du Juge de l'exécution du Tribunal judiciaire de BERGERAC, au Palais de Justice, 6 bis Rue des Carmes à BERGERAC (24100), au plus offrant et dernier enchérisseur le :

VENDREDI 20 NOVEMBRE 2026 A 14 HEURES

Le cahier des conditions de vente, contenant les clauses et conditions particulières, sous l'exécution desquelles aura lieu la vente aux enchères publiques, peut être consulté, sans frais, au Greffe du Juge de l'exécution du Tribunal judiciaire de BERGERAC, sous le n° RG 26/00017, sur le site internet ou au Cabinet de la SELARL JURIS AQUITAINE, sous le n°326026.

Les enchères ne seront reçues que par ministère d'Avocat exerçant près le Tribunal judiciaire de BERGERAC.

Pour tous renseignements, s'adresser à Me A. GIRAUDIER, Avocat poursuivant, ainsi qu'à tout autre Avocat du Barreau de BERGERAC pouvant être chargé d'enchérir.

Fait et dressé par l'Avocat poursuivant soussigné, en son Cabinet, le 20/09/2026 Signé : Me A GIRAUDIER. Pour avis.